

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 19

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie de la SIA

Calendrier des manifestations

1983

Septembre

- 18-23 sept. La Nouvelle-Delhi
12^e conférence mondiale de l'énergie.
- 23 sept. Glaris
SSIGE, Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux: assemblée annuelle 1983.
- 29-30 sept. Venise
AIPC: symposium sur le renforcement des ouvrages: diagnostic et traitement.
- 30 sept. **Conférence des présidents SIA.**

Octobre

- 12-18 oct. Bâle
«Holz 83», 11^e Foire pour le travail du bois.
- 20-21 oct. Munich
VDI: congrès international «Traitement des données dans la construction 83».
- 21-22 oct. **GPC: journée d'étude et assemblée générale.**
- 23-28 oct. Tokyo
Congrès international sur les turbines à gaz.
- 29 oct.-1^{er} nov. Genève
4^e Forum mondial des télécommunications, partie II: symposium technique.

Novembre

- 5 nov. Berne
Assemblée des délégués SIA.
- 10 nov. Berne
Groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction, GGC: Journée d'étude avec le concours de l'Association suisse des entrepreneurs généraux: «Construire de manière traditionnelle ou avec un entrepreneur général?».
- 7-13 nov. Dakar
Expo Carrefour Afrique. 1^{re} exposition internationale sur les énergies de rechange recyclables.
- 14-18 nov. Londres
IEE (Institution of Electrical Engineers and Automobile Division of the Institution of Mechanical Engineers): 4th Internat. Conference on Automotive Electronics.
- 21-25 nov. Utrecht
Foire néerlandaise «Food engineering '83» et «Process Equipment '83».
- 24-27 nov. Montreux
«Projet énergie '83», avec le concours de l'Office fédéral de l'énergie.

Décembre

- 11-18 déc. Israël
Association of Engineers and Architects in Israel and the Internat. Technical Cooperation Centre: 6th World Congress of Engineers and Architects: «The Challenge of the Desert».

1984

- 18-24 janv. Munich
«Bau 84», 7^e foire internationale de la construction.
- 24-28 févr. Saragosse (Espagne)
Exposition internationale de machines d'entreprises «Smopyc 84».
- 26-29 févr. Caracas
Congrès de l'Association internationale des travaux souterrains «Underground Constructions in Heterogeneous Soil».
- 5-8 mars Tokyo
«Swissnippon», 1^{re} foire industrielle suisse au Japon.
- 6-8 mars Zurich, EPFZ
Séminaire international sur les communications digitales.
- 28-30 mars Zurich
GPC, Groupe suisse du génie parasismique: Colloque international «Earthquake Relief in Less Industrialized Areas».
- 3-4 avril Aix-la-Chapelle
Symposium national allemand de mécanique des roches.

- 10-12 avril Delft, University of Technology
2nd International Conference on Concrete Block Paving.
- 16-19 avril Cologne
Ecole technique de Cologne et Unesco: conférence mondiale sur la formation dans l'ingénierie appliquée.
- 3 mai Zurich
Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS): Journée d'études «Mechanischer Tunnelvortrieb».
- 14-16 mai Budapest
10^e conférence sur les techniques de chauffage, ventilation et climatisation.
- 21-23 mai Nice
Comité français de géologie de l'ingénieur: symposium international sur les granulats.
- 22-25 mai Munich
IFAT 84, 7^e foire internationale de l'épuration.
- 3-8 juin Göteborg
Chalmers University of Technology: 3rd International Conference on Urban Storm Drainage.

Carnet des concours

Concours pour une salle de spectacles à Monthey VS

La Commune de Monthey organisait un concours pour la construction d'une salle de spectacles à Monthey. Le concours était ouvert aux architectes établis dans la commune au 1^{er} janvier 1982 et aux architectes bourgeois de Monthey. De plus, à titre complémentaire, le concours était ouvert à Pierre Baudère, Fribourg, Mario Botta, Lugano, Arthur Bugna, Genève, Michel Clivaz, Sion, M.-H. & G.Y. Collomb et P. Vogel, Lausanne, Jean-Paul Darbellay, Martigny, Jean-Luc Grobéty, Fribourg, Guex & Kirschhoff, Genève, Raymond Guidetti, Lausanne, Jordi & Barman, Lausanne, Vincent Mangeat, Nyon, Membrez G. & Bonvin P.-M., Sion, Charles-André Meyer, Sion, P. Morisod & Ed. Furrer, Sion, Théo Muller, Perly, H. & P. Wenger, Brigue.

Le jury était composé de Bernard Attinger, architecte cantonal FSAI/SIA, président, Jacques Bert, directeur technique du CDL, Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA à Epalinges, André Chervaz, conseiller municipal, Gilles Dagnaux, architecte à Thonon, Ami Delaloye, architecte SIA/FUS à Martigny, Jean Delmonte, conseiller municipal, René Froideveaux, architecte FAS/SIA à Lausanne, Marianne Rey-Bellet, conseillère municipale; suppléants: Louis-Philippe Amiguet, architecte ETS/UTS à Lausanne, Philippe Boissard, conseiller municipal, Louis Deleart, directeur Maison Arts et Loisirs à Thonon, Michel Voillat, architecte EPFL à Martigny. Une somme de 55 000 fr. était à la disposition du jury pour être répartie entre les 6 ou 7 projets primés et un montant de 15 000 fr. pour des achats éventuels.

Remarques générales du programme: La Commune de Monthey dispose d'une salle de spectacles qui est insuffisante à couvrir ses besoins. Elle se propose donc de reconstruire un «lieu de spectacles» qui regrouperait une grande partie des activités culturelles de la Commune, à savoir, les activités des sociétés locales et celles de la commission culturelle (accueils de concerts, de théâtres et oc-

casionnellement de danses et variétés). De plus, il offrira une capacité d'accueil, dans de bonnes conditions, d'assemblées, de congrès, de banquets et autres manifestations comportant un grand rassemblement de personnes.

Etant donné les activités quotidiennes ou occasionnelles multiples de ce complexe et l'éventuelle simultanéité de ses occupations, les problèmes d'insonorisation et de circulations prennent une importance toute particulière, ainsi que le climat spécifique et le caractère de chacun des locaux.

La Commune se propose également de construire une installation combinée de protection civile. Cette dernière pourrait trouver sa place en sous-sol, et ses locaux, tout ou partie, pourraient être mis à disposition de certains groupes, à déterminer le moment venu, suivant la demande et la configuration des locaux.

La Commune de Monthey possède au centre-ville, au lieu dit «Crochetan», une parcelle de terrain. Une partie de celle-ci, soit environ 6000 m² de surface, sera attribuée à la salle de spectacles.

Programme des locaux: Salle de spectacles: salle de 500 places, 600 m², scène à l'italienne et dégagements latéraux 300 m², avant-scène mobile 35 m², fosse d'orchestre 65 m², cabine de régie; salle annexe: petite salle 200 m², cabine de régie; locaux de service et de scène: foyer des artistes 30 m², loges, dépôt de scène, dépôt de mobilier, magasins; zone d'accueil: foyer 350 m², caisses, administration 35 m², vestiaires; café-restaurant: salle à boire, salle à manger 100 m², bar, cuisine, etc.; locaux techniques; abris de protection civile 1250 m²; aménagement extérieur: terrasse-bistrot, place à voitures, etc.

Dix-huit projets ont été rendus dans les délais et admis au jugement. Le jury a décidé d'éliminer de la répartition des prix un projet, qui s'est écarté des dispositions du programme sur des points essentiels.